

5 311 toubibs étrangers actifs en Belgique

«C'est aberrant. Il y a pénurie de médecins généralistes, on limite l'accès à la profession mais on engage des milliers de médecins étrangers.» **Dominique VANPEE**

20 % des étudiants francophones en 1^{re} année de médecine pourront poursuivre leur cursus.

Alors que l'accès aux études de médecine est de plus en plus limité pour les Belges, on délivre chaque année des numéros Inami à des médecins étrangers, formés ou non dans notre pays.

● **Caroline DESORBAY**

Pédiatre roumain, endocrinologue espagnole, cardiologue camerounais... Il est fréquent de croiser dans les couloirs de nos hôpitaux des toubibs venus d'ailleurs. Pour l'année 2012-2013, le nombre de médecins étrangers disposant d'un numéro Inami actif en Belgique s'élevait à 5 311. Près de la moitié (2 579) sont des frontaliers : 1 137 Français, 956 Hollandais, 307 Allemands, 179 Luxembourgeois... Auxquels s'ajoutent des Roumains (505), Italiens (308), Espagnols (219), Grecs (207) Congolais (102), Camerounais (96)...

Un chiffre d'autant plus interpellant que les médecins étrangers sont deux fois plus nombreux en Wallonie et à Bruxelles qu'au nord du pays. Et pour la première fois, les facultés de médecine francophones se sont vu imposer des quotas. Sur les 2 997 inscrits en 1^{re} bachelier en septembre 2015, seulement 604 seront admis en seconde année à l'issue du concours organisé fin juin.

D'autres facteurs comme le nombre de numéros Inami limité, un

concours pour accéder aux différentes spécialisations,... dissuadent les jeunes de devenir médecins. Lors de la dernière rentrée académique, le nombre d'étudiants francophones inscrits en 1^{re} année avait chuté d'environ 20 %.

Reconnaissance automatique

Pourquoi est-il plus facile d'obtenir un numéro Inami si on a étudié la médecine générale à Munich ou la chirurgie cardiaque à Utrecht ? Parce que certaines professions, dont les médecins, peuvent bénéficier de la reconnaissance automatique de leurs qualifications dans l'ensemble de l'UE. Les Etats membres s'étant mis d'accord sur des conditions minimales de formation harmonisées, aucune mesure de compensation ne peut leur être imposée.

Concrètement, comment ça se passe ? Le médecin, y compris celui de nationalité belge, qui a étudié la médecine dans un autre pays de l'UE demande la reconnaissance professionnelle de son diplôme à la Communauté dans laquelle il souhaite exercer. Il obtient ensuite un visa, l'autorisation d'exercer sur le ter-

ritoire belge, qui lui donne accès, sans aucune condition ni restriction, au très convoité numéro Inami.

Une logique incompréhensible

Un système ubuesque qui, d'un côté, ferme la porte à bon nombre de jeunes Belges alors qu'on manque de généralistes, pour l'ouvrir toute grande à d'autres Européens. «C'est aberrant, s'insurge Dominique Vanpee, doyen de la faculté de médecine de l'UCL. Il y a pénurie de médecins généralistes, on limite l'accès à la profession, on ferme la porte à des étudiants qui ont réussi leurs examens et on accueille des milliers de médecins étrangers.»

Même impression de naviguer «en absurdie» du côté de la commission de planification des numéros Inami qui doit évaluer les besoins en médecins du pays pour les prochaines années. Sans compter qu'une nouvelle composante pourrait encore venir compliquer les calculs : des étudiants belges, recalés en fin de 1^{re} année, pourraient être tentés de poursuivre leur cursus dans un autre pays de l'UE (lire témoignage). ■

VITE DIT

Des médecins belges en France et en Allemagne

En 2011, 484 médecins belges, dont 254 spécialistes de haut niveau, ont quitté le pays pour aller s'établir ailleurs, essentiellement en France et en

Allemagne, ces pays offrant de meilleures conditions financières pour s'installer. La même année, le nombre de médecins européens venus en Belgique a doublé, passant de 101 en 2010 à 210 en 2011. Comment expliquer ce chassé-croisé ? Selon l'Absym, les anesthésistes et

radiothérapeutes sont très recherchés à l'étranger. Les médecins y sont salariés. C'est aussi l'aspect financier - une rémunération brute de 3 000 € proposée aux spécialistes en formation dans nos hôpitaux - qui attire chez nous certains médecins européens.

Relativiser le taux d'échec

Il faut dédramatiser le concours de fin de 1^{re} année selon le doyen Dominique Vanpee. Ce n'est pas la boucherie annoncée.

Des parents qui dissuadent leur enfant de se lancer dans des études de médecine. Pas parce que la formation est longue mais parce que la compétition est trop rude, la pression trop forte et l'avenir incertain, plombé par des numéros Inami de plus en plus contingentés. Des toubibs réputés qui avouent qu'ils n'auraient jamais pu réussir le

cursum actual, bien trop exigeant... N'enfoncerait-on pas le bistouri trop loin ?

« Avant le concours, le taux de réussite au terme de la 1^{re} année de médecine oscillait entre 25 et 30 %. On arrive à peu près à la même proportion, 20 %, avec le concours, relativise le professeur Dominique Vanpee, président du collège des doyens de médecine. *Ce n'est pas la boucherie comme on l'entend souvent.* »

Dans la foulée, le doyen de l'UCL rappelle que le taux d'échec après la première année à l'université, toute discipline confondue, est d'au moins 70 %, excepté parmi les ingénieurs qui doivent passer

un examen d'entrée. « Avant, lorsque les études de médecine s'étaient étalées sur sept ans, la première année était une remise à niveau. Depuis que la formation a été ramenée à six ans, les attentes au niveau des prérequis sont plus importantes. »

Pour Dominique Vanpee, le véritable problème posé par ce concours concerne les jeunes qui auront réussi leurs examens mais seront recalés à cause des quotas imposés aux facultés. « Ils pourront retenter leur chance une fois. Au final, ils auront fait sept ans d'études comme leurs prédécesseurs. Dans tous les concours, les très bons réussissent du premier coup et les bons ont besoin d'une seconde chance. » ■ **(a.D.)**

DÉCEMBRE 2014

43 126

médecins actifs
en Belgique

EN 2014

12 %

des médecins actifs
en Belgique
sont étrangers

NON-RÉSIDENTS

30 %

des étudiants
inscrits dans
les facultés
de médecine
francophones

La filière roumaine

Sur les 7 000 jeunes qui étudient la médecine à Cluj (Roumanie), 1 600 sont étrangers. Parmi ces derniers, 1 000 francophones, des Français pour la plupart, victimes d'un numerus clausus particulièrement sévère. La faculté de Cluj-Napoca propose des cours de médecine, dentisterie, médecine vétérinaire, pharmacie en langue française. La Roumanie accueille à bras ouverts et en anglais d'autres étudiants étrangers. Sans concours d'entrée (réservé aux seuls étudiants roumains !) mais moyennant des frais scolaires relativement élevés : 5 000 € par an. En France, la filière roumaine suscite la polémique : le niveau des médecins formés à Cluj-Napoca serait moins bon. Le gouvernement a même tenté d'interdire aux Français qui ont contourné le numerus clausus de passer les épreuves classantes nationales (ECN) qui permettent de choisir en fonction des résultats sa spécialité. Le décret, jugé non conforme au droit européen, a été annulé.

Six années d'exil pour réaliser son rêve

Comme Pénélope, certains jeunes Belges sont prêts à tout pour devenir médecin, y compris s'expatrier pendant 6 ans en Roumanie.

Pénélope (prénom d'emprunt) est en première année à la faculté de médecine de Cluj-Napoca. Après avoir raté sa 1^{re} bachelier de médecine en Belgique, la jeune Bruxelloise a choisi de s'expatrier en Roumanie pour accomplir son rêve, devenir médecin.

« Je pensais recommencer ma 1^{re} année en Belgique et puis, en juillet 2015, j'ai rencontré des Français dont les enfants étudiaient la dentisterie à Cluj. Comme les cours se donnent en français là-bas, j'ai décidé de tenter ma chance : j'ai envoyé mon dossier et j'ai été acceptée. Plutôt que de rester en Belgique où tout est fait pour éliminer les étudiants et où on n'est même pas sûr d'avoir un numéro Inami après six ans d'études, j'ai préféré partir étudier la médecine à la faculté de Cluj-Napoca. Ici, une fois que l'on est accepté, tout est mis en œuvre pour nous former, pas pour nous éliminer. »

5 000 euros de frais scolaires

Un dossier sur quatre est accepté sur base notamment des résultats scolaires des trois dernières années du secondaire. Pas d'amphithéâtres bondés, 120 étudiants seulement sont inscrits en 1^{re} année. Mais il faut déboursier 5 000 euros pour les

frais scolaires et un minimum de 200 € par mois pour se loger « pour le reste, la vie est nettement moins chère qu'en Belgique ».

Contrairement aux Français qui se comptent par centaines à Cluj, les Belges y sont peu nombreux. « On doit être quatre à la fac de médecine ». Cela pourrait bien changer. « J'ai été contactée par plusieurs étudiants belges francophones qui voulaient savoir comment cela se passait ici. Et la faculté va dédoubler la 1^{re} bac en octobre prochain. » La « filière roumaine » commence à être connue. Certains envisagent même d'aller directement à Cluj, après leur rhéto, sans passer par l'une des facultés de médecine francophones.

Pénélope reconnaît que les études sont un peu plus faciles mais ce n'est pas pour autant une formation au rabais. « Les médecins roumains sont très appréciés, il y en a de plus en plus qui travaillent en Belgique. Ici, il n'y a pas de cours inutiles. Tout est axé sur la médecine. On travaille déjà sur des cadavres dès le 2^e ou 3^e mois de la première année alors qu'en Belgique, il faut parfois attendre la 2^e ou la 3^e année. Et puis, la formation est davantage axée sur la pratique : on est obligé de faire un stage chaque été. On doit

aussi apprendre le roumain car à partir de la 4^e année, une partie de la formation se fait dans les hôpitaux de la ville. »

Vivre sa jeunesse

Pas facile de vivre loin de sa famille, de ses amis, admet Pénélope mais le jeu en vaut la chandelle. « Et puis ici, on a le temps de vivre sa jeunesse. Je fais du sport, je vois mes amis, je pars même en week-end de temps en temps pour visiter le pays et tout ça sans culpabiliser ! Pour moi, c'est important de pouvoir faire autre chose qu'étudier pour éviter la dépression ou de perdre le goût à la vie comme certains jeunes en Belgique... »

Pénélope ne sait pas encore quelle spécialité elle choisira mais elle espère pouvoir se former en Belgique. Les étudiants diplômés en Roumanie reçoivent un numéro Inami à leur retour au pays. Est-ce cela qui l'a incitée à s'exiler ? « Non, car je ne sais pas si ce sera encore le cas dans cinq ans. Peu importe, moi ce que je veux c'est être médecin. Si ce n'est pas en Belgique, ce sera ailleurs... » ■ **Ca.D.**

« Ici, tout est mis en œuvre pour nous former, pas pour nous éliminer, comme en Belgique. »